



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ (RPQS)
DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT
EXERCICE 2023

Commission Consultative des Services Publics Locaux
8 novembre 2024

Agir pour et avec vous



Contexte réglementaire et territorial

- Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est compétent en matière d'eau potable et d'assainissement sur l'ensemble de son territoire
- L'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) impose aux collectivités qui ont une compétence dans le domaine de l'eau potable ou de l'assainissement, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement
- Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable et l'assainissement compile les données issues des différents opérateurs du service et des structures publiques responsables des compétences transférées par l'EPT

Répartition de l'exercice des compétences en 2023

EAU POTABLE

ASSAINISSEMENT

Du fleuve au fleuve :

Le traitement et la distribution de l'eau

Compétences production, transport, stockage et distribution d'eau potable exercées par le SEDIF ou l'EPT

Opérateurs : délégataires de service public ou régie

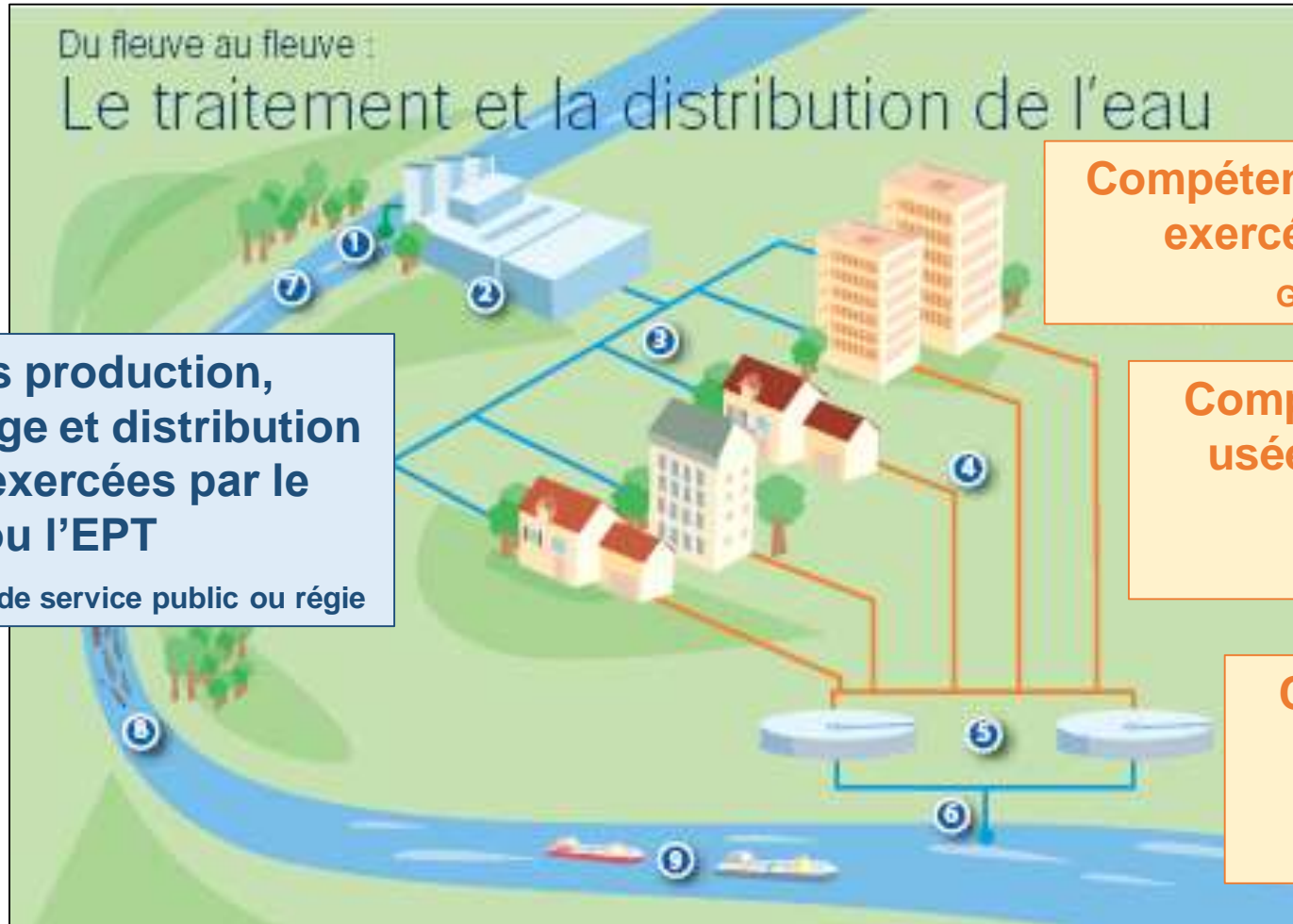
Compétence collecte des eaux usées exercée par l'EPT et le SYAGE

Gestion déléguée ou en régie

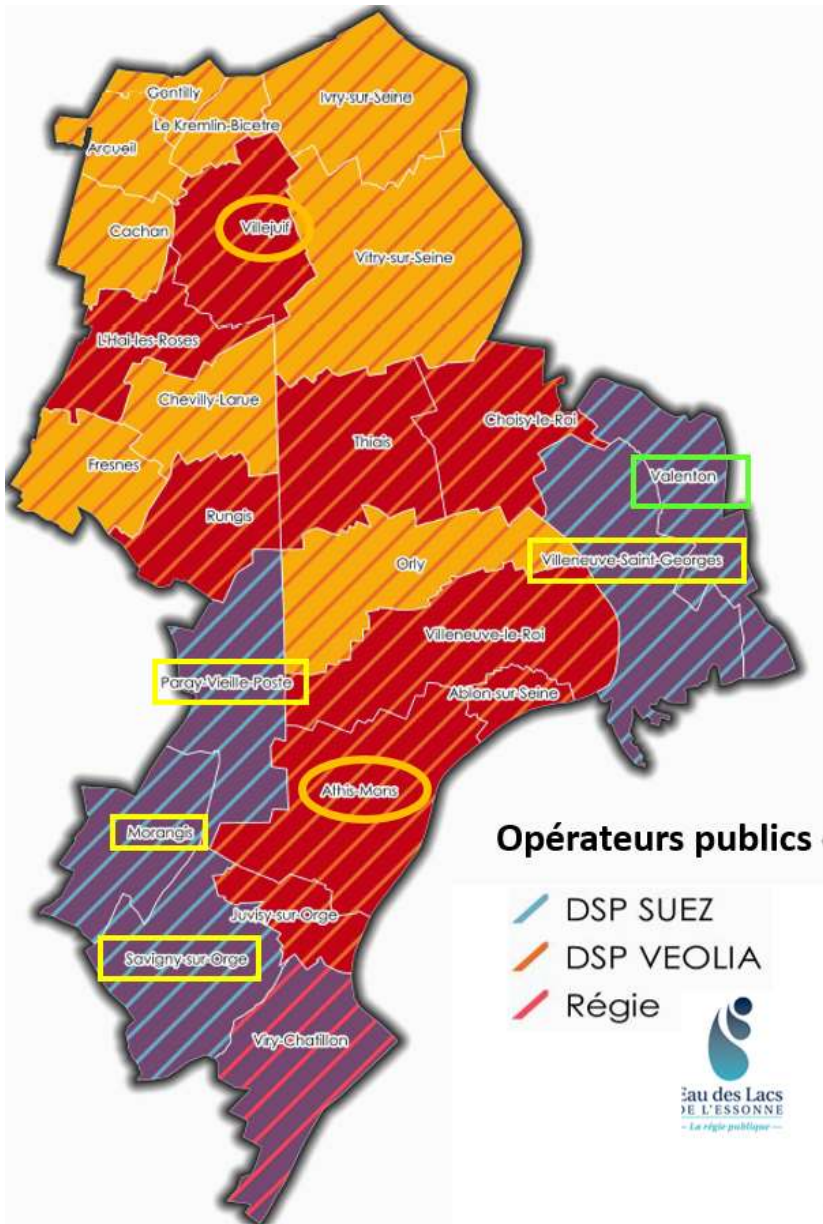
Compétence transport des eaux usées par le SIVOA / SIAVHY / SYAGE / DSEA

Gestion déléguée ou en régie

Compétence traitement des eaux usées exercée par le SIAAP



Présentation du service d'eau potable en 2023



L'EPT a transféré sa compétence eau potable au SEDIF sur le périmètre de 9 communes



9 communes pour lesquelles l'EPT a adhéré au SEDIF en 2017



Demande de retrait du SEDIF d'Athis et de Villejuif au conseil territorial du 27 juin 2023

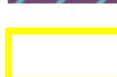
L'EPT est autorité organisatrice de l'eau potable sur un périmètre de 15 communes



9 villes ont saisi l'opportunité permettant de sortir du SEDIF pour créer une régie
L'EPT a créé une régie le 31 mai 2021 sur le périmètre des 9 communes. La régie reprendra l'exercice plein et entier du service public d'eau potable à l'échéance du contrat de DSP avec le VEDIF le 31 décembre 2023



1 ville en régie (Eau des Lacs de l'Essonne)



5 villes actuellement en DSP avec Suez *



L'EPT a créé une régie de distribution d'eau potable le 13 décembre 2022 pour 4 villes



Valenton : Souhait de la ville d'adhérer au SEDIF – démarche en cours avec demande de retrait du SMF soumis à l'approbation du conseil territorial du 10 octobre 2023

Opérateurs publics ou privés

-  DSP SUEZ
-  DSP VEOLIA
-  Régie



* Pour ces 5 villes l'EPT a transféré sa compétence production et stockage au Syndicat Mixte Fermé Eau du Sud Francilien et exerce uniquement la compétence pour la distribution de l'eau

Présentation du service d'eau potable en 2023

	Autorité organisatrice	Mode de gestion	Prestataire (échéance)	
Morangis	EPT Grand-Orly Seine Bièvre	DSP en affermage	SUEZ (31/12/2023)*	
Paray-Vieille-Poste		DSP en affermage	SUEZ (31/12/2023)*	
Savigny-sur-Orge		DSP en affermage	SUEZ (31/12/2024)	
Valenton		DSP en affermage	SUEZ (31/12/2024)**	
Villeneuve St Georges		DSP en affermage	SUEZ (31/12/2023)	
Viry-Châtillon		Régie personnalisée	RÉGIE EAU DES LACS DE L'ESSONNE	
Arcueil	EPT Grand-Orly Seine Bièvre	DSP en affermage	VEOLIA EAU IDF (31/12/2023)	
Cachan				
Chevilly-Larue				
Fresnes				
Gentilly				
Ivry-sur-Seine				
Kremlin Bicêtre				
Orly				
Vitry-sur-Seine				
Ablon-sur-Seine				
Athis-Mons				SEDIF
Choisy-le-Roi				
Juvisy-sur-Orge				
L'Hay les Roses				
Rungis				
Thiais				
Villejuif				
Villeneuve Le Roi				

*Les contrats de Morangis et Paray-Vieille-Poste ont été prolongés jusqu'au 31/12/2023 par des avenants approuvés au conseil territorial du 4 octobre 2022

**Concernant Valenton, le contrat arrivant initialement à échéance le 31/12/2020 a été prolongé d'un an. Une procédure a attribué la nouvelle concession de service public à Suez pour une durée de 3 ans soit jusqu'au 31/12/2024.

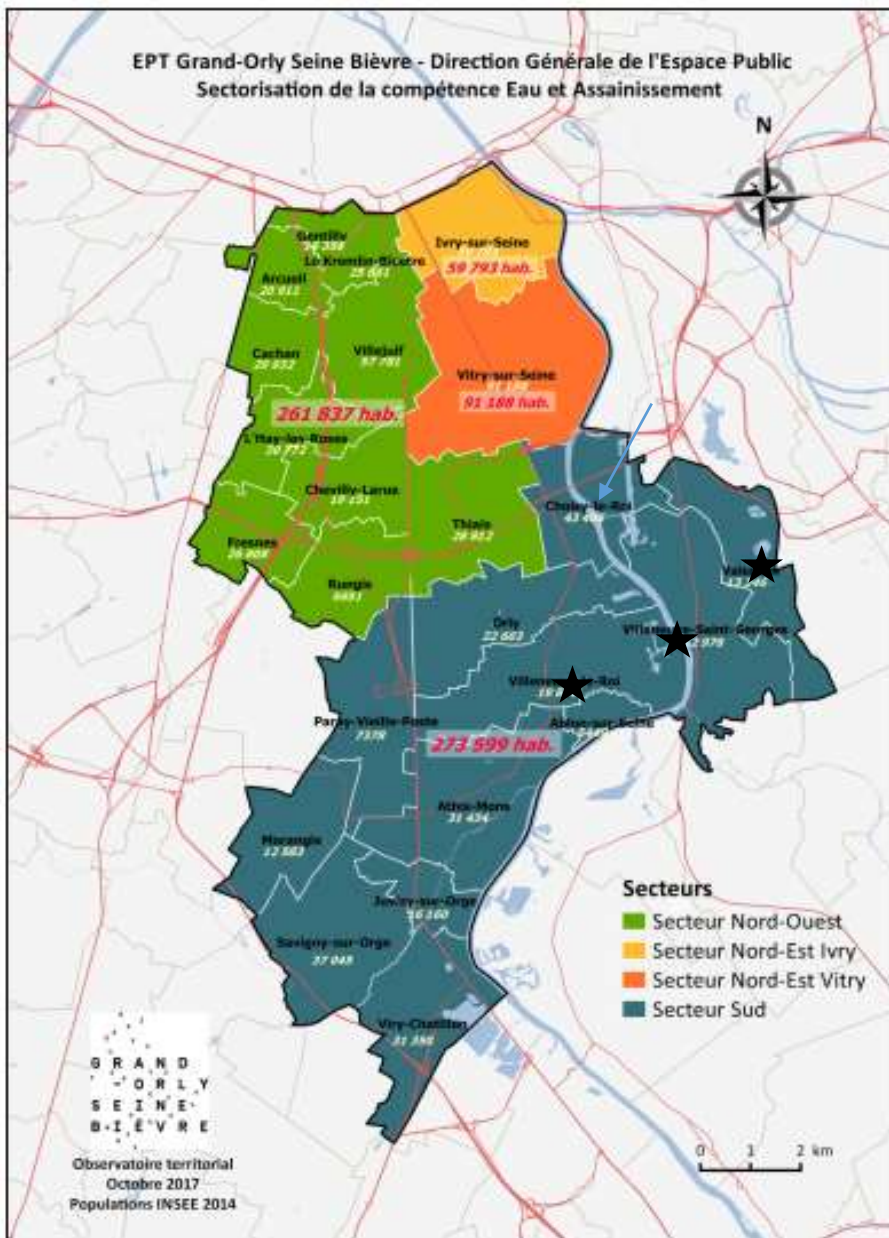
Présentation du service d'eau potable en 2023

sur le périmètre des 15 communes pour lequel l'EPT est autorité organisatrice

- **470 401 habitants** desservis – **58 504 abonnés** en 2023
- **830,38 km** de réseau de distribution sur les 15 communes
- **24 375 336 m³** facturés en 2023
- Sur les communes en DSP avec Suez et Viry-Châtillon, le rendement moyen est de **90,29% en 2023** (89,37% en 2022) (A noter, pour Paray-Vieille-Poste et Savigny-sur-Orge, le rendement du réseau indiqué est celui du réseau interconnecté Rive Gauche, en l'absence de points de comptage en entrée du réseau communal)
- Les données hydrauliques sur le périmètre des 9 villes de la régie Eau Seine & Bièvre ne sont pas disponibles à l'échelle communale, car la sectorisation complète n'est pas encore mise en place ou les données ne sont pas transmises par le délégataire
- Etudes et travaux : **en 2023, 5 862 mètres linéaires (ml)** de canalisations ont été renouvelées sur les 15 communes, avec notamment 1020 ml à Fresnes et 955 ml à Vitry-sur-Seine.

Commune	Linéaire renouvelé 2018 (ml)	Linéaire renouvelé 2019 (ml)	Linéaire renouvelé 2020 (ml)	Linéaire renouvelé 2021 (ml)	Linéaire renouvelé 2022 (ml)	Linéaire renouvelé 2023 (ml)
Périmètre de la régie des Eaux de la Seine et de l'Orge	1 953	1 374	1 203	1 129	1 306	1 826
<i>Morangis</i>	1 276	280	260	213	0	631
<i>Paray-Vieille-Poste</i>	70	134	0	0	568	205
<i>Savigny-sur-Orge</i>	193	734	473	497	298	600
<i>Villeneuve-Saint-Georges</i>	414	226	470	419	440	390
Valenton	0	268	0	200	370	120
Périmètre de la régie des Eaux de la Seine et de la Bièvre					4 444	3 916
<i>Arcueil</i>	<i>Sous convention de gestion avec le SEDIF (l'EPT n'était pas autorité organisatrice)</i>				167	336
<i>Cachan</i>					75	660
<i>Chevilly-Larue</i>					457	0
<i>Fresnes</i>					571	1 020
<i>Gentilly</i>					0	545
<i>Ivry-sur-Seine</i>					1 187	0
<i>Le Kremlin-Bicêtre</i>					455	400
<i>Orly</i>					68	0
<i>Vitry-sur-Seine</i>					1 464	955
Viry-Châtillon	1 362	700	210	240	0	0
Total EPT (hors zone SEDIF)	3 315	2 342	1 413	1 569	6 120	5 862

Présentation du service assainissement



- Le service assainissement s'organise autour de 4 pôles qui regroupent des anciens EPCI (CALPE, CAVB, CASA) et des communes :
 - **Pôle Nord-Ouest** : Arcueil, Cachan, Fresnes, Gentilly, L'Haÿ-les-Roses, Le Kremlin-Bicêtre et Villejuif, Chevilly-Larue, Rungis,
 - **Pôle Nord-Est – Ivry sur Seine**
 - **Pôle Nord-Est – Vitry sur Seine**
 - **Pôle Sud** : Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Savigny-sur-Orge, Viry-Châtillon, Choisy-le-Roi, Ablon sur Seine, Orly,
 - ***SYAGE** : Valenton, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges

Présentation du service assainissement

• Patrimoine

- Les réseaux du territoire sont majoritairement unitaires sur les secteurs Nord et séparatifs sur le secteur Sud. En 2023, l'ensemble du territoire représente **1 271,4 km** de réseaux eaux usées et eaux pluviales. Le linéaire renouvelé en **2023** a été de **3,1 km (contre 3,5 km en 2022)**
- **Environ 20 km** de réseaux visitable sont recensés sur le territoire (principalement sur le secteur Nord proche de Paris)
- Le taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées s'élève en moyenne à **99,4%** sur les 21 communes desservies
- **162 points noirs** (nécessitant plus de 2 interventions par an) ont été recensés en 2023 soit un ratio de **12,7 par 100 km de réseau** (Le nombre de points noirs est stable par rapport à 2022)

	Linéaires de réseaux (en km)			
	EU	EP	U	Total
Total Pole Sud	374,2	324,9	40,9	740,0
	51%	44%	5%	100%
Total Nord-Ouest	75,3	94,1	165,9	335,2
	22%	28%	50%	100%
Total Pôle Nord Est Ivry	2,12	1,35	32,51	35,9
	6%	4%	90%	100%
Total Pôle Nord Est Vitry	91,2	61,3	4,7	157,2
	58%	39%	3%	100%
Total EPT GOSB	541,7	483,1	246,6	1271,4
	43%	38%	19%	100%

Communes	Ouvrages de rétentions		
	Déversoirs d'orage	Bassins de rétention	Dessableur Déshuileur
Total Pole Sud	2	46	49
Total Nord-Ouest	8	44	17
Total Pôle Nord Est Ivry	0	11	2
Total Pôle Nord Est Vitry	0	4	3
Total EPT GOSB	10	105	71

Présentation du service assainissement

- Entretien

- L'entretien du patrimoine d'assainissement comprend du curage préventif, des inspections télévisées et des réparations ponctuelles
- En 2023, le curage préventif a concerné **10% du réseau (soit 122,2 km)** et **2,7% du réseau a été inspecté par caméra** pour évaluer son état. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2022.
- Environ **15 884 avaloirs et grilles** ont été nettoyés
- Une à deux campagnes de dératisation** ont été réalisées dans chaque commune, sauf à Orly où il n'y a pas de campagne de dératisation prévu dans le contrat.
- À la suite du passage de la commune de Rungis en Régie à la fin de l'année 2021, seule la commune de Ablon-sur-Seine reste en DSP sur le territoire sur l'exercice 2023.

Communes	curage préventif EU+EP		ITV (en ml)	
	ml curé	% du linéaire total	ml inspecté	% du linéaire
Ablon-sur-Seine	809	4%	652	3%
Athis-Mons	7179	6%	237	0,2%
Choisy-Le-Roi	4900	10%	3867	8%
Juvisy-sur-Orge	1990	4%	114	0,2%
Morangis	-	0%	1828	2%
Orly	-	0%	-	-
Paray-Vieille-Poste	-	0%	-	0%
Savigny-sur-Orge	-	0%	-	0%
Viry-Châtillon	7961	6%	541	0,5%
Total Pole Sud	22030	3%	4759	1%
Arcueil	8665	30%	162	1%
Cachan	9765	29%	400	1%
Chevilly Larue	1735	6%	1554	5%
Gentilly	4810	31%	750	5%
Fresnes	5040	15%	170	1%
L'Hay les Roses	14860	37%	550	1%
Kremlin Bicêtre	4395	32%	630	5%
Rungis	14451	40%	1077	3%
Thiais	17445	30%	1469	3%
Villejuif	21370	44%	420	1%
Total Nord-Ouest	102536	31%	15770	2%
Ivry-sur-Seine	4162	11,5%	2762	7,67%
Total Pôle Nord Est Ivry	4162	11,5%	2762	7,67%
Vitry-sur-Seine	59000	37,5%	16453	10,5%
Total Pôle Nord Est Vitry	59000	37,5%	16453	10,5%
Total EPT 12	122 217	10%	32 232	2,7%

Présentation du service assainissement

Travaux principaux sur l'année 2023

- Pôle Sud :
 - **Ablon-sur-Seine :**
 - Renouvellement de 4 branchements Eaux Usées dans la rue des Belges
 - **Athis-Mons :**
 - Rue Victor Hugo/Maurice Guillon - Sondages et dévoiement réseau EU
 - RN7-dévoiement réseaux
 - **Juvisy-sur-Orge :**
 - Rue Raspail - dévoiement source
 - **Savigny-sur-Orge :**
 - 87 rue des Prés Saint Martin - casse réseau EU
 - **Viry-Châtillon :**
 - 76 avenue du Général de Gaulle - reprise affaissement



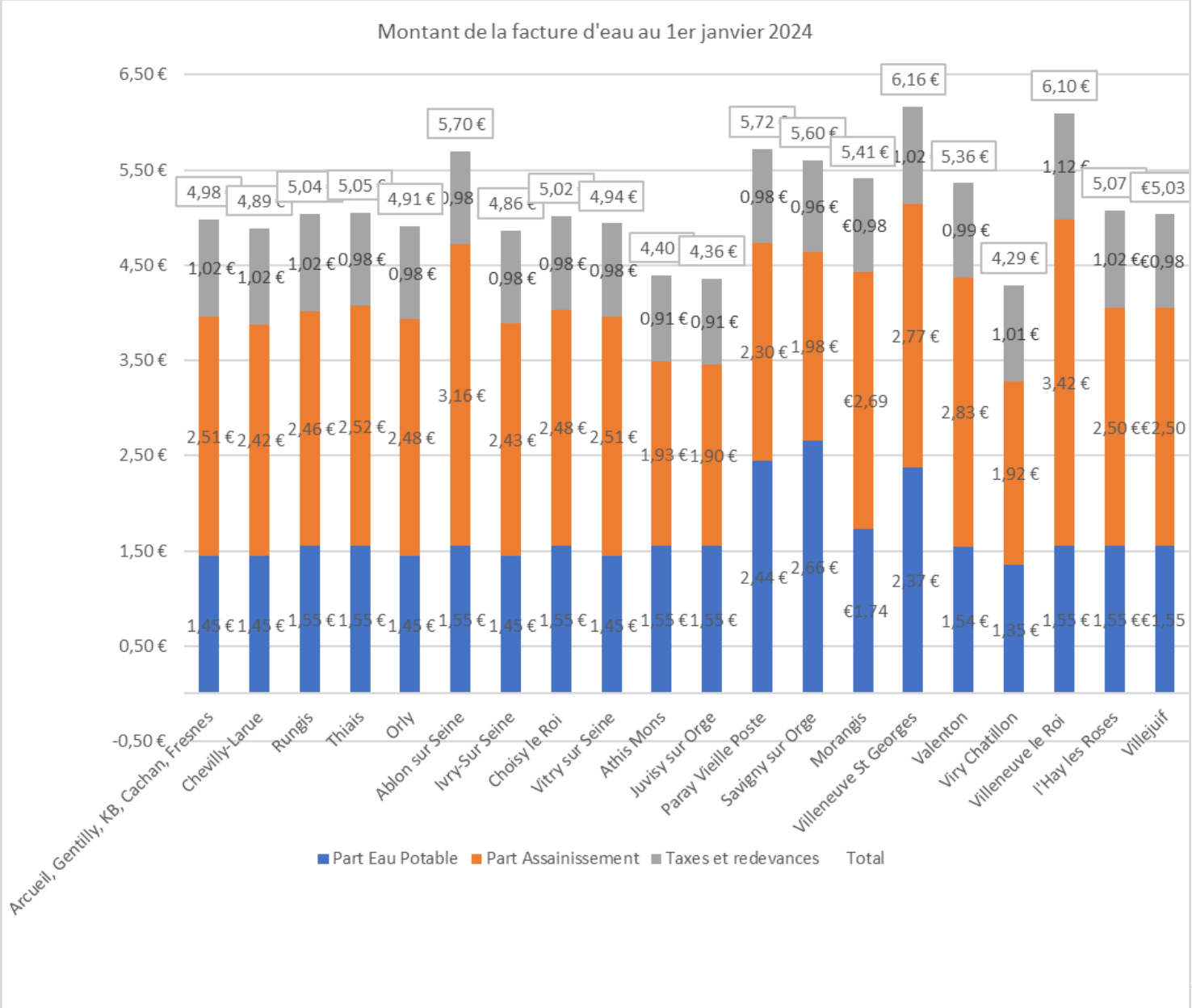
Présentation du service assainissement

Travaux principaux sur l'année 2023

- Pôle Nord-Ouest :
 - **Fresnes** :
 - Suppression de regards mixtes et reprises des réseaux EU et EP de 150 ml sur le sentier des Vignes
 - Station de relevage des EU et temps de pluie pour le quartier Yvon à Fresnes : études en 2023 et travaux en cours (2024) : 2 pompes EU 20m³/h et 1 pompe EP 240m³/h
 - **Le Kremlin-Bicêtre** : Réhabilitation de 100 ml de réseau UN rue Blaise Pascal
 - **Villejuif** : Remplacement de 80 ml de réseau unitaire boulevard Chastenet de Géry
- Pôle Nord-Est :
 - **Vitry-sur-Seine** : Linéaire réhabilité : 1790mL, soit 1,2% du linéaire de la ville
 - **Ivry-sur-Seine** : Création de 3 noues de gestion des eaux pluviales de voirie rue Raymond Lefèvre



Montant de la facture d'eau au 1^{er} janvier 2023



Perspectives pour les années suivantes

EAU POTABLE

- Reprise en gestion directe du service de l'eau potable par les deux nouvelles régions
 - ✓ pour 12 villes du territoire au 1^{er} janvier 2024,
 - ✓ 1 ville supplémentaire au 1^{er} janvier 2025 – Savigny-sur-Orge
 - ✓ 2 villes supplémentaires au 1^{er} janvier 2026 - Athis-Mons et Villejuif
- Adhésion de l'EPT au SEDIF sur le périmètre de Valenton au 1^{er} janvier 2025
- Mise en œuvre de la feuille de route unificatrice de la politique de l'eau potable
 - ✓ suivi des conventions d'objectifs avec les régions
 - ✓ Lancement du Schéma Directeur Eau Potable
 - ✓ Etudes tarification

Perspectives pour les années suivantes

ASSAINISSEMENT

- Achever le travail sur le Schéma Directeur d'Assainissement afin de poser les propositions d'un plan pluriannuel d'investissement sur les 10 prochaines années
- Adopter lors du vote du PLUI la mise en place du zonage pluviale : projet ambitieux et cohérent de déconnexion des EP des réseaux en accord avec les recommandations des Syage, DRIEAT, AESN...
- Poursuivre le travail sur le traitement de la pollution en Seine et l'enjeu de baignade au regard des sites sélectionnés sur l'EPT
- Renforcer le contrôle de la conformité et inciter aux logiques de déconnexion des réseaux pour le traitement des eaux pluviales dans le tissu pavillonnaire
- Améliorer le taux de renouvellement moyen du réseau de collecte et ses méthodes de financement par la finalisation d'une étude clarifiant les logiques d'harmonisation supportables de la Redevance Assainissement au regard de spécificités territoriales et des moyens humains déployés, ainsi qu'une proposition de refonte de la participation financière à la compétence pluviale de l'EPT des villes ayant ou non transférées la compétence voirie
- Travailler sur le SIG afin de mieux traiter les données et consolider le RPQS



«Merci de votre attention»

Agir pour et avec vous



Grand
Orlyseine
bièvre